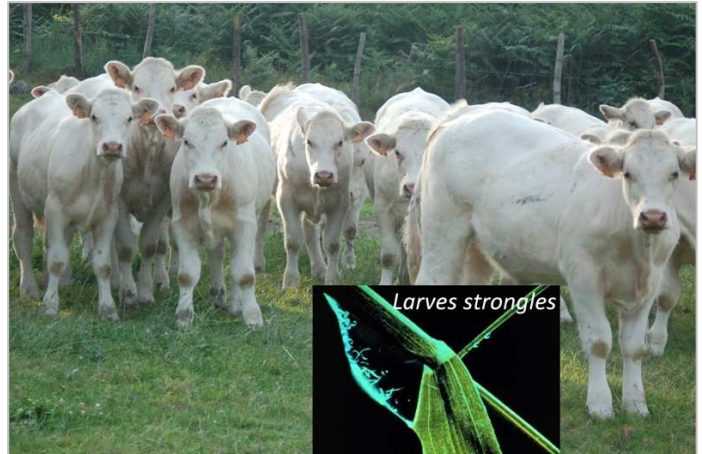


Les conditions climatiques observées lors de ce 1^{er} semestre 2012 sont particulièrement favorables au développement des strongles. Cela implique une surveillance rapprochée des jeunes ruminants (bovins, caprins, ovins).

Ce 1^{er} semestre 2012 s'est d'abord révélé exceptionnellement précoce et doux, puis montrant une alternance régulière de périodes humides et ensoleillées. Ces conditions météorologiques s'avèrent tout à fait propices au développement des strongles.

Des conditions particulièrement favorables au développement des strongles avec un potentiel impact subclinique et clinique conséquent

Les alternances de pluies et de chaleur sont très favorables à l'éclosion et à la survie des strongles. Une contamination massive des pâtures est donc à redouter. Habituellement, le pic de contamination s'observe en août, cette année, ce dernier peut être avancé d'un mois dans certains élevages. Dans ces conditions, en l'absence d'approche préventive déjà effectuée, des retards de croissance peuvent intervenir dès le mois de juillet, ainsi que des cas cliniques dès août, voire de la mortalité. Les populations à risque sont essentiellement constituées des jeunes de 1^{ère} et de 2^{ème} année au pâturage. Le schéma bovin exposé dans cet article s'applique également aux autres espèces de ruminants.



Les conditions climatiques observées lors de ce 1^{er} semestre 2012 sont particulièrement favorables au développement des strongles. Les jeunes ruminants de 1^{ère} et 2^{ème} année constituent les populations les plus sensibles d'où une surveillance particulière à effectuer actuellement sur ces catégories.

Une gestion primordiale des strongles dans les deux 1^{ères} années de vie des ruminants

Une gestion adaptée des strongles dans les deux premières années de vie est primordiale pour deux raisons. Tout d'abord, les animaux jeunes sont très sensibles à ce parasite en raison de leur immunité absente ou insuffisante et l'importante capacité de multiplication des strongles. En l'absence d'immunité, il existe une corrélation linéaire entre la charge parasitaire et la perte zootechnique. Ensuite, tout retard de croissance enregistré pendant cette période ne sera jamais totalement compensé et les séquelles se traduisant par un moindre développement musculosquelettique seront d'autant plus importantes que les animaux sont jeunes.

Un risque parasitaire à évaluer dans chaque élevage et pour chaque catégorie d'animaux

L'amélioration des connaissances épidémiologiques pour les strongyloses, la modification des conditions d'élevage notamment les dates de vélages, l'évolution de l'éventail de l'arsenal thérapeutique, l'accroissement des contraintes économiques, la nécessaire meilleure gestion des intrants médicamenteux, les aléas annuels (conditions météorologiques)... demandent une appréciation du risque parasitaire adapté à chaque élevage et à chaque lot dans chaque cheptel pour la détermination d'un plan de lutte et de prévention raisonné conforme aux objectifs de son exploitation. Cela passe par une limitation de l'infestation des animaux grâce à une combinaison harmonieuse du phénomène immunitaire et de la gestion des pâtures.

Un phénomène immunitaire essentiel à connaître...

Le cycle parasitaire au sein du bovin influe sur le développement immunitaire. Entre, la forme infestante L3 absorbée qui pénètre dans la glande gastrique et la L5 qui en sort, la taille passe de 1 à 10 mm. Le premier stade parasitaire touché par la réaction immunitaire est la forme libre dans la caillette (stades adultes et préadultes du parasite) avec comme conséquences une diminution de la taille et de la prolificité des parasites. L'excrétion fécale se réduit considérablement après quelques semaines d'infestation. L'action immunitaire sur les L4 est plus tardive en raison de leur relative protection au niveau des glandes gastriques. Elle se traduit par une mise en hypobiose (larves bloquées à une taille inférieure à 1,4 mm) et se manifeste nettement après trois mois d'infestation. Une baisse de la pression immunitaire permettra l'évolution simultanée de toutes les larves bloquées en hypobiose, c'est l'ostertagiose de type 2 qui se traduit par une diarrhée profuse. A l'inverse, si cette pression persiste, les larves sont éliminées progressivement.

... une immunité pleinement acquise qu'après 18 mois de contact notable

Le stade L3 est le dernier reconnu. Sa détection s'effectue chez des animaux bien immunisés (animaux en deuxième saison de pâture ou adultes) et se traduit par une expulsion massive dès l'entrée dans la caillette. L'implantation est alors inférieure à 1% des larves ingérées contre 30 à 70% pour un bovin en primoinfestation. L'immunité vis à vis d'*Ostertagia* n'est pleinement acquise qu'après 18 mois de contact notable. Cette immunité est entretenue par le contact parasitaire et disparaît progressivement en son absence (12 à 20 semaines suivant les espèces parasitaires sans contact).

Les conditions de pâture et d'environnement avec une influence conséquente sur la dynamique d'infestation

Les conditions météorologiques hivernales vont influencer la population résiduelle de larves. Le type d'animaux présents (quelle génération avec quel type de prévention), la durée de saison de pâture, le mélange de générations (couples mères/veaux), le chargement, les rotations de pâture, la complémentation alimentaire, les conditions météorologiques représentent autant d'éléments qui vont avoir un impact conséquent sur la dynamique d'infestation. Rappelons, qu'en cette saison, une prairie « saine » en matière de strongles est une prairie qui n'a pas été pâturée depuis l'année précédente (prairie non-déprimée au printemps).

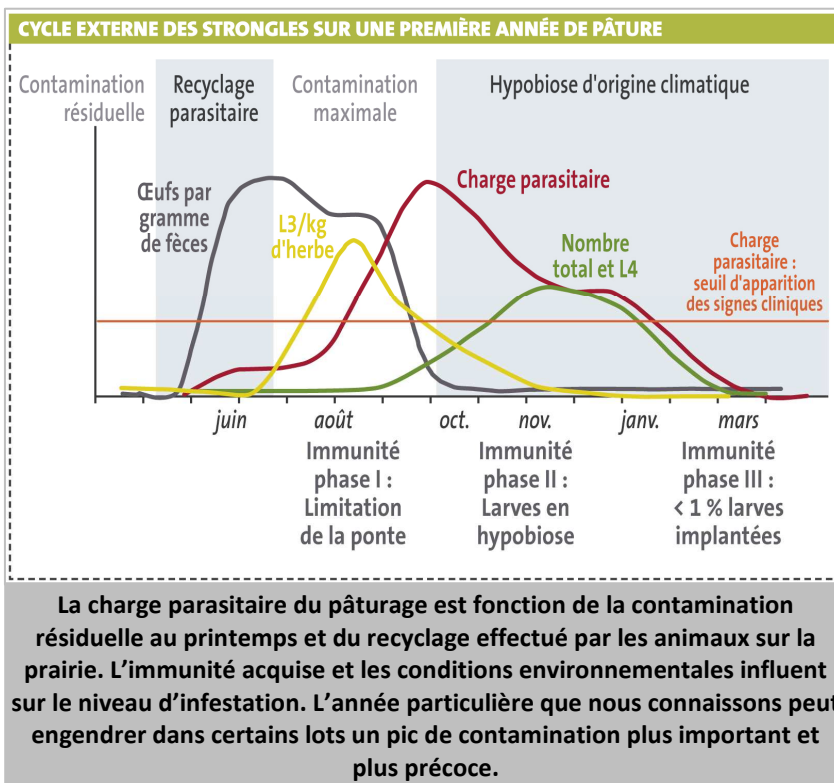
Un plan antiparasitaire défini en fonction de ces différentes données...

Le plan antiparasitaire est fonction des objectifs de croissance et de besoin d'acquisition d'immunité. Le choix du médicament intègre l'action directe sur l'animal, mais aussi, par la durée de son action, son impact sur le recyclage parasitaire. Cela influe donc sur la contamination des pâtures et, ainsi sur la charge parasitaire de l'animal. Tout programme de traitement sera conçu dans le cadre de sa combinaison d'action avec les éléments agronomiques. Trois grandes catégories de programmes sont à disposition :

- L'utilisation **préventive** qui retarde la contamination de la pâture, donc des animaux, par destruction des larves ingérées et ainsi interdit le recyclage parasitaire. Cela nécessite un traitement des animaux à la mise à l'herbe ou dans les trois semaines maximum après la mise à l'herbe avec un anthelmintique ayant une rémanence (durée d'action) suffisante comme les bolus ou les programmes utilisant les endectocides et un passage des mêmes animaux sur les mêmes parcelles.
- L'utilisation **préventive et curative** qui est utilisée en cours de saison de pâturage avec une action de destruction des parasites présents et une prévention de contamination par la limitation du recyclage parasitaire grâce à la rémanence du médicament utilisé lors du changement de pâture.
- L'intervention **curative** qui se réalise lors d'apparition de phénomène subclinique ou clinique de parasitisme. Cela illustre une mauvaise maîtrise de la prévention parasitaire car toute atteinte parasitaire visible est synonyme de pertes zootechniques.

... à analyser à la lumière des risques actuels induits par la météo favorable

Outre le traitement curatif des animaux infestés, une prévention devra être mise en place jusqu'à l'automne, pour éviter la reprise d'une multiplication parasitaire non-maîtrisée à la fin de l'été. L'important reste surtout d'anticiper le risque parasitaire cette année et d'adapter son plan d'action aux particularités et aux besoins de chaque élevage.



Dr Didier GUERIN

GDS Creuse – www.gdscreuse.fr